



Thiers Dore
et **Montagne**
L'INTERCO

DÉLIBÉRATION

N° 20180531-32

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MAI 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 24 mai 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 31 mai 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Bernard GARCIA
Marcel BARGEON à Jean-Pierre DUBOST
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON
Marc DELPOSEN à Jeannine SUAREZ
Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Jacqueline MALOCHET à Thierry DEGLON
Farida LAÏD à Benoît GENEIX

Conseiller.e.s absent.e.s : Ghislaine DUBIEN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : José MONRUFFET, Guy PRADELLE, Sylvie CHAUNY

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

MAISON DE SANTE - DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

44

Suppléants ayant voix délibérantes :

3

Conseillers représentés :

9

Total votants :

56

- Vu** le projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire présenté en Conseil Communautaire le 15 février 2018 ;
- Vu** la délibération n°20180215-04 du 15 février 2018 sollicitant une subvention au titre Contrat Ambition Région pour ce projet ;
- Vu** le coût de cette opération, estimé à 557 811 €HT au stade Avant-Projet Sommaire ;
- Vu** la consultation en cours de réalisation pour le choix d'un maître d'œuvre ;

Considérant que la réalisation de cette maison de santé pluridisciplinaire est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT);


Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président ou son représentant à réaliser une demande de financement au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision

TOTAL VOTANTS : 56	Conseillers présents : 47	Représentés : 9	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56	Pour : 56	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,


Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

